



Mairie d'Estrées  
 TEL : 03 27 89 61 21  
 mairie@estrees.fr  
 www.estrees.fr



L'équipe municipale vous présente  
 ses meilleurs voeux pour 2018



**Envoyez-nous vos articles !**  
 Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 janvier**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : [communication@estrees.fr](mailto:communication@estrees.fr)

**AGENDA**

Janvier 2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
Jour de l'An Féié 	<b>Mairie ouverte uniquement l'après-midi</b>	Ramassage des verres		<b>16h - 17h : Reprise de la vente de tickets de cantine</b>	<b>Mairie ouverte 9h15 - 11h45</b>	
8	9	10	11	12	13	14
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des déchets verts		18h30 - salle A Cauchy : Vœux du Maire	
15	16	17	18	19	20	21
16h-19h : Médiathèque					<b>Mairie ouverte 9h15 - 11h45</b>	
22	23	24	25	26	27	28
16h-19h : Médiathèque						
29	30	31				
16h-19h : Médiathèque		Ramassage des encombrants				

**NOTES :**

- Déjeuner-spectacle de cabaret au P'TIT BALTAR à Nesle le dimanche 18 février 2018 avec BVE

## Vœux du Maire

---

La cérémonie des vœux aura lieu le **samedi 13 janvier à 18h30** dans la salle des fêtes André Cauchy. Le diaporama retraçant l'année échu y sera projeté. Nous vous attendons nombreux !

## Mairie – Ouverture de fin d'année

---

La mairie sera exceptionnellement ouverte le samedi 30 décembre aux heures habituelles. Cette dernière restera fermée le mardi 2 janvier 2018 au matin mais ouvrira l'après midi de 13h30 à 17h30.

**La vente des tickets de cantine reprendra le vendredi 5 janvier 2018 de 16h00 à 17h00.**

## Inscriptions sur les listes électorales

---

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'article L9 du Code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes remplissant les conditions requises doivent s'inscrire en Mairie avant le 30 décembre dernier délai. Les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> mars 1999 et le 28 février 2000 sont inscrits d'office dans la mesure où leurs familles se sont fait connaître en Mairie.

## Distribution des bulletins municipaux et des infos village

---

A l'heure de la dématérialisation de beaucoup de supports, nous vous proposons la possibilité de ne plus recevoir les communications de la commune en version papier mais par voix électronique.

Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande en précisant votre adresse mail et votre adresse postale, par mail à l'équipe de la commission informations et communication : [communication@estrees.fr](mailto:communication@estrees.fr).

Dès réception de la demande, les équipes de distributions seront averties de ne plus mettre le mensuel « Infos village » dans votre boîte aux lettres et la commission vous l'enverra par mail en fichier « pdf ». Si votre demande arrive avant la distribution des bulletins annuels, vous recevrez également le bulletin par mail.

Sachez également que toutes ces informations sont disponibles dès leur parution sur le site internet de la commune : [www.estrees.fr](http://www.estrees.fr).

## Ramassage des déchets : Collectes pour 2018

---

Trois solutions s'offrent à vous pour le traitement de vos déchets verts (feuilles, fleurs, plantes, tontes, petits branchages, taille de haies...) :

- ✓ Le compostage individuel,
- ✓ Les déchetteries,
- ✓ La location d'un bac à l'année au tarif de 40 € par an, avec collecte mise en place par la CAD.

Pour 2018, les collectes continuent tous les jeudis des mois d'avril à octobre. Les autres mois, une ou deux collectes sont réalisées. Elles auront lieu pour ce début d'année :

- ✓ Le 11 janvier,
- ✓ Le 15 février,
- ✓ Les 8 et 22 mars.

Le ramassage des encombrants aura lieu le mercredi 31 janvier.

Nous vous rappelons que le brûlage est strictement interdit.

## Centre de loisirs

---

Le centre de loisirs fonctionnera pendant les vacances d'hiver du 26 février au 9 mars 2018. Les dossiers seront disponibles en mairie ou à l'école à partir du 1<sup>er</sup> février.

## Travaux sur la place de la Salle André Cauchy

---

Dès le début d'année, les travaux d'aménagement de la place de la Salle André Cauchy démarreront. La durée du chantier est estimée à plusieurs semaines.

Les moyens nécessaires seront mis en place pour permettre l'accès à la salle et aux habitations des riverains pendant la durée des travaux.

## Déjeuner – Spectacle au P'tit Baltar à Nesle (Somme) – Dimanche 18 février 2018

---

A l'occasion de la fête de la Saint Valentin, Bien Vivre à Estrées vous propose de participer à un déjeuner-spectacle de cabaret au P'TIT BALTAR à Nesle le dimanche 18 février 2018. Le Cabaret "LE P'TIT BALTAR" propose à chaque prestation un repas-spectacle avec danseuses, transformistes, chanteuses, chanteurs, magiciens, mentalistes et orchestre, plus de 2 h 30 de spectacle. La prestation comprend le transport en autocar, le repas (boissons comprises) et le spectacle de cabaret.


Déroulement de la journée :

- 10 h 00 : Rassemblement place de la salle des fêtes d'Estrées
- 10 h 15 : Départ d'Estrées
- 12 h – 18 h : Déjeuner spectacle au P'tit Baltar à Nesle
- 19 h 00 environ : Retour à Estrées

Une note a été distribuée récemment dans les boîtes aux lettres. Le délai de réponse pour les inscriptions est fixé au mardi 09 janvier 2018.

## APF – Association des paralysés de France

---



**Le temps d'1 heure ou 2, ou davantage si vous le souhaitez,**

**Devenez bénévole à l'APF du 12 au 18 mars 2018,**


**Vous pouvez nous aider...**

**Pour rompre l'isolement, défendre les droits et favoriser l'accompagnement de proximité des personnes handicapées...**

Le Groupe relais APF du Douaisis de l'Association des Paralysés de France organise la Semaine Nationale des personnes en situation de handicap du 12 au 18 mars 2018.

**Nous avons besoin de vous !**

Vous pouvez apporter votre soutien ou nous aider à trouver des personnes qui souhaitent s'engager à nos côtés pour soutenir notre collecte dans les supermarchés les 17 et 18 mars 2018.



Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes qui accepteraient de consacrer un peu de temps (2 ou 3 heures, par exemple) au profit des personnes concernées par le handicap, Merci de nous contacter et/ou de nous communiquer leurs coordonnées.

*L'APF est apte à fournir une attestation pour valoriser votre engagement bénévole surtout pour les demandeurs d'emploi et pour toutes personnes en formation ou désireuses d'accéder à la vie professionnelle.*

**«Ensemble, Bougeons les lignes! »**

Contact APF : Claudine LEVRAY : 06.18.04.05.80  
E-Mail : [asso.paralyses.douai@wanadoo.fr](mailto:asso.paralyses.douai@wanadoo.fr)